Inefficacité des opérations de restauration hydromorphologique : un seul tronçon sur 24 atteint le bon état écologique!

Les autorités en charge de l'eau affirment que la restauration hydromorphologique est une condition » nécessaire et prioritaire » pour atteindre le bon état chimique et écologique au sens de la Directive cadre sur l'eau (DCE) et à édicté les cibles.

L'OCE a toujours été dubitatif sur ces objectifs qui n'amélioreront qu'à la marge la qualité de l'eau.

Une équipe de chercheurs allemands a étudié 24 tronçons de rivières ayant bénéficié d'une telle opération, et de les tester directement en fonction des critères de qualité de la DCE (les indicateurs objectifs du rapportage à l'Union). Les résultats sont pour le moins ambivalents… et pour tout dire très médiocres : on observe seulement un effet sur les populations de poissons (dans 11 cas sur 24, soit une minorité d'expériences), mais rien de notable sur les populations de macrophytes et macro-invertébrés (moins médiatiques que les poissons mais des bio-indicateurs importants). En fait, une seule opération de restauration écologique sur 24 permet d'arriver au bon état écologique au sens de la DCE, soit un taux d'échec énorme montrant que l'hydromorphologie n'est pas au cœur des enjeux de qualité des rivières au sein de l'Union européenne.

Les chercheurs sont obligés de conclure que « *des stresseurs autres que la dégradation hydromorphologique continuent d'affecter les biotopes des tronçons de rivières*« .

Puisque les partisans de la continuité écologique, comme mesure prioritaire pour la qualité des rivières, affirment se fonder sur la science, il serait bon que tous les résultats scientifiques soient commentés dans le débat public…et pas seulement une sélection biaisée de constats « *allant dans le bon sens*« . Il serait également bon que le suivi scientifique soit fait directement sur les indicateurs de la DCE, comme le suggère le travail de Haase et ses collègues, et non sur une sélection de quelques sous-indicateurs qui, à eux seuls, ne garantissent nullement un effet réel sur le bon état écologique escompté.

Référence :

Haase et al (2013), Hydrobiologia, 704, 1, pp 475-488

http://link.springer.com/article/10.1007/s10750-012-1255-1

.